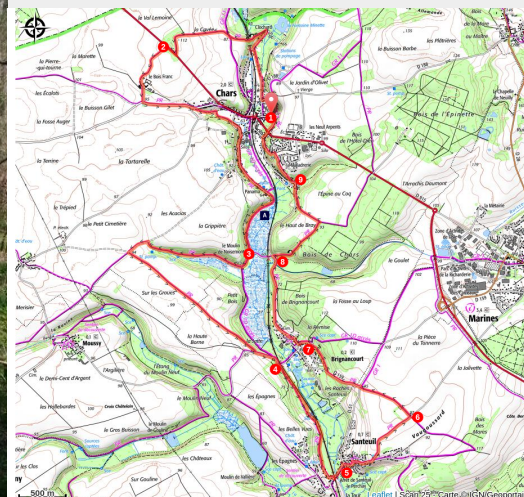


# R4 - Chemin de fer, chemin et de terre

PNR du Vexin français - CHARS



zone humide du Moulin de Noisement (PNRVF)



*Une boucle accessible en train pour découvrir la vallée de la Viosne et la zone humide du Moulin de Noisement, classée Espace naturel sensible.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 17.8 km

Dénivelé positif : 261 m

Difficulté : Difficile

Type : Départ de gare

# Itinéraire

**Départ** : église, Chars

**Arrivée** : église, Chars

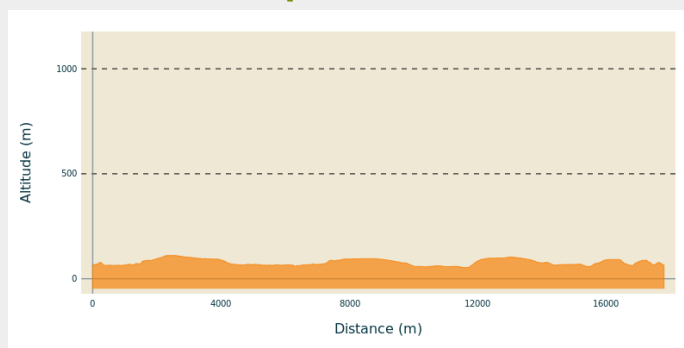
**Balisage** :  PR

**Communes** : 1. CHARS

2. BRIGNANCOURT

3. SANTEUIL



## Profil altimétrique



Altitude min 53 m Altitude max 111 m

1- Face à l'église, monter à gauche par la rue de l'église (D 188). Au début du virage prendre à gauche et descendre un escalier en bas duquel prendre le chemin à droite et poursuivre jusqu'à la station de pompage. Tourner à gauche puis à droite après avoir passé la Viosne. Au bout de la rue, monter par un chemin à gauche en sous-bois. Couper le GR 11 et continuer en face. Longer le champ jusqu'à rejoindre la D 915.2 Traverser la route prudemment et la suivre à droite. Prendre le chemin à gauche menant au lieu-dit Le Bois-Franc. Passer entre les bâtiments, rejoindre la D 188 et la suivre à gauche en direction de Chars. Descendre la D 915 sur 100 m. Laisser la VC2 sur la droite et juste après la maison, prendre la petite sente à droite. En bas du vallon, prendre à droite. Au bout de 400 m suivre tout droit la rue de la Groue. Continuer par la rue Dory et emprunter le GR tout droit.

3- Au moulin de Noisement, prendre le chemin à droite qui monte en sous-bois. Laisser le GR à gauche et continuer tout droit. Sur le plateau, prendre deux fois à gauche et rejoindre la D 159.

4-  ITINERAIRE BIS PROVISOIRE pour : Continuer sur la D159 et au croisement, prendre à droite, en direction de Santeuil (Rue des Sources). Arrivé à Santeuil, prendre à droite et poursuivre jusqu'au centre-bourg du village. 

5- Au carrefour, prendre à gauche la rue de l'église, laisser à main droite la rue des Sources et poursuivre par la Côte du Colombier. Continuer par la route de Santeuil.

6- Tout de suite après le stade, prendre le chemin à gauche. Au croisement de la D 51, continuer en face sur la D 159 sur 350 m. Juste avant l'entrée dans Brignancourt, emprunter le chemin ombragé à droite derrière le calvaire. Continuer par le chemin de la Croix de Fer puis descendre à gauche par la rue de la Mairie (à droite abri randonneurs à 200 m).

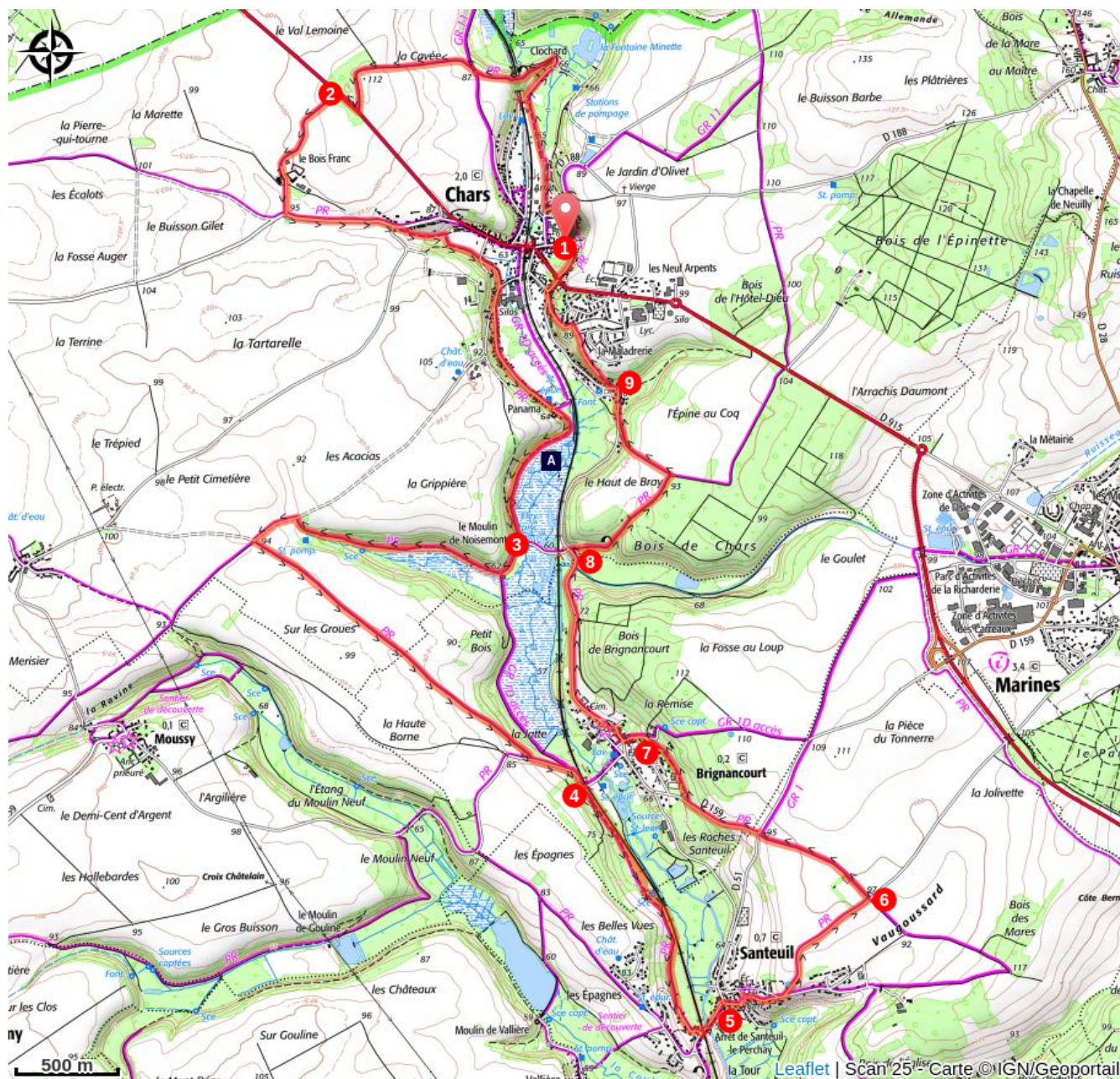
7- Tourner dans la première rue à droite (rue de Chars, D 159) et poursuivre. Passer devant le cimetière. Arriver à un carrefour.

8- Monter à droite le chemin en sous-bois. A l'angle du bois, prendre à gauche le chemin sur 500 m puis à droite rue André-Baleyrier. Environ 100 m après le virage, gravir à droite les marches du chemin de la Maladrerie.

9-Au lotissement, tourner à gauche et descendre par une ruelle qui ramène à la rue André-Baleyrier. S'avancer dans la première rue à droite et monter jusqu'à la D 915. La traverser prudemment et poursuivre en face par la rue de la Gloriette pour revenir à l'église de Chars.



# Sur votre chemin...



 Bois du moulin de Noisement (A)

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

Transports

Transilien ligne J

Accès routier

Chars à 18km au Nord-Ouest de Cergy Pontoise par la D 915

Parking conseillé

église

## Lieux de renseignement

### Maison du Parc naturel régional du Vexin français

rue achim d'Abos, 95450 Théméricourt

[contact@pnr-vexin-francais.fr](mailto:contact@pnr-vexin-francais.fr)

Tel : 01.34.48.66.10

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/>

## Source

Parc naturel régional du Vexin français

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/>

# Sur votre chemin...

---



## Bois du moulin de Noisement (A)

Ce site de 17 ha, à Chars, présente la particularité de contenir une variété de milieux naturels, allant des zones de marais boisés, très humides, en bord de Viosne, aux secteurs de coteaux très secs, en rebord de plateau. L'intérêt paysager du site, partiellement accessible aux personnes à mobilité réduite, est aussi important.

Crédit photo : PNRVF